RCS : ARRAS
Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 40615
Numéro SIREN : 433 924 032
Nom ou dénomination : E.B.T.M.

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2023 sous le numéro de dépôt 5631

GREFFE

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2023

Désignation de l'entreprise : SAS EBTM — 1 2

Adresse de l'entreprise 1, rue Jeanne d'Arc 62440 HARNES — Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * 4 3 3 9 2 4 0 3 2 0 0 0 1 7 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 2

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 475	AG 2 475	
	Fonds commercial (1)	AH	91 469	AI	91 469
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP	54 300	AQ 28 716	25 584
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	935 242	AS 685 893	249 349
	Autres immobilisations corporelles	AT	632 381	AU 454 836	177 545
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	10 120	BE	10 120
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	10 513	BI	10 513
	TOTAL (II)	BJ	1 736 500	BK 1 171 919	564 580
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	82 646	BM	82 646
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 180	BW	1 180
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	6 928 294	BY	6 928 294
	Autres créances (3)	BZ	241 706	CA	241 706
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	2 100 000	CE	2 100 000
	Disponibilités	CF	2 104 403	CG	2 104 403
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	11 852	CI	11 852
	TOTAL (III)	CJ	11 470 082	CK	11 470 082
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	13 206 582	1A 1 171 919	12 034 662

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

POUR COPIE CONFORME

GREFFE DU TRIBUNAL
27 JUIL. 2023
DE COMMERCE D'ARRAS

SAGE Experts-comptables janvier 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise : SAS EBTM — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500 000)	DA	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	3 437 423
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 404 274
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	5 391 697
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 262 814
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	327 832
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 190 858
	Dettes fiscales et sociales	DY	813 362
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 058
	Autres dettes	EA	47 041
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	6 642 965
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	12 034 662

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont : Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 024 677
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2023

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS EBTM — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	21 828	FB		FC	21 828	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	20 310 114	FH		FI	20 310 114	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	20 331 942	FK		FL	20 331 942	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	15 512	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	17 402	
	Autres produits (1) (11)					FQ	55	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	20 364 910	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 551 480	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(11 858)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	14 110 247	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	72 431	
	Salaires et traitements *					FY	1 042 476	
	Charges sociales (10)					FZ	543 406	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	183 449	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	25	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	18 491 657	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	1 873 253	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	10 319	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	132	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	39 561	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	50 012	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	15 835	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	15 835	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	34 177	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	1 907 430	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2023

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS EBTM — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	16 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	16 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	52 421
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	52 421
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(36 421)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	466 735
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	20 430 922
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	19 026 648
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	1 404 274

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	113 241
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	17 402
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 ; Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
PENALITES SUR MARCHES	3 294	
AMENDES ET PENALITES	2 370	
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	46 757	
PRODUITS DE CESSION D'ELEMENT D'ACTIF		16 000

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

SAGE Experts-comptables janvier 2023

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N°2054-SD 2023

Désignation de l'entreprise SAS EBTM — Néant ☐*

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	94 893	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9		KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants M1		KM		KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions — Dont Composants M2		KP	54 300	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3		KS	944 883	KT		KU	34 345
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	624 367	KZ		LA	111 639
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	14 249	LC		LD	2 234
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III	LN	1 637 800	LO		LP	148 218
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés		IP	10 120	IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	9 388	IU		IV	4 400
		TOTAL IV	LQ	19 508	LR		LS	4 400
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	1 752 200	ØH		ØJ	152 618

CADRE B IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	949	LW	93 944	IX	93 944
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	54 300	MI	54 300
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	43 986	MK	935 242	ML	935 242
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP	115 243	MQ	620 764	MR	620 764
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	4 867	MT	11 617	MU	11 617
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG	164 095	NH	1 621 922	NI	1 621 922
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	10 120	2D	10 120
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	3 275	2F	10 513	2G	10 513
		TOTAL IV	I3		NJ	3 275	NK	20 633	2H	20 633
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	168 319	ØL	1 736 500	ØM	1 736 500

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2023

Exercice N clos le 31122022

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS EBTM Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238*bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055-SD 2023

Désignation de l'entreprise SAS EBTM — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	3 424	PF		PG	949	PH	2 475
TOTAL I		RK	3 424	RM		RN	949	RO	2 475
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	21 981	PW	6 735	PX		PY	28 716
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	631 406	QA	98 472	QB	43 986	QC	685 893
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	483 400	QI	76 849	QJ	115 243	QK	444 976
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	13 304	QM	1 422	QN	4 867	QO	9 860
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	1 150 091	QV	183 478	QW	164 095	QX	1 169 444
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	1 153 514	ØP	183 478	ØQ	165 044	ØR	1 171 919

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW – NY)	NZ							

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2023

Désignation de l'entreprise SAS EBTM — Néant ☒ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
	Dont dotations et reprises — d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises — financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises — exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2023

Désignation de l'entreprise : SAS EBTM — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	10 513	UV		UW	10 513	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX	6 928 294		6 928 294			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1						
	Personnel et comptes rattachés	UY	7 667		7 667			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM						
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	217 681		217 681			
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP						
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	16 359		16 359			
	Charges constatées d'avance	VS	11 852		11 852			
	TOTAUX	VT	7 192 365	VU	7 181 852	VV	10 513	
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
RENVOIS (2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	2 262 814	644 527	1 618 288	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 190 858	3 190 858		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	71 056	71 056		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	722 756	722 756		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	19 549	19 549		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	1 058	1 058		
Groupe et associés (2)		VI	327 832	327 832		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	47 041	47 041		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	6 642 965	VZ 5 024 677	1 618 288	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	325 123	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

Annexes 23

SAS EBTM

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 12 034 662,08 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 404 274,41 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 07/05/2023 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

SAS EBTM

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 91 469

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	*91 469*		*91 469*	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	*91 469*		*91 469*	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 1 736 500

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*94 893*		*949*	*93 944*
Immobilisations corporelles	*1 637 800*	*148 218*	*164 095*	*1 621 922*
Immobilisations financières	*19 508*	*2 633*		*20 633*
TOTAL	*1 752 200*	*150 851*	*165 044*	*1 736 500*

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 1 171 919

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*3 424*		*949*	*2 475*
Immobilisations corporelles	*1 150 091*	*183 478*	*164 095*	*1 169 444*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*1 153 514*	*183 478*	*165 044*	*1 171 919*

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions, brevets, logiciels	*2 475*	*2 475*	*0*	*1 ans*
Fonds commercial	*91 469*	*0*	*91 469*	*Non amortiss.*
Installations gales, agencements	*54 300*	*28 716*	*25 584*	*8 ans*
Materiel et outillage	*935 242*	*685 893*	*249 349*	*de 3 à 10 ans*
Materiel de transport	*620 764*	*444 976*	*175 788*	*de 1 à 5 ans*
Materiel de bureau et informatiqu	*11 617*	*9 860*	*1 757*	*3 ans*
TOTAL	*1 715 867*	*1 171 919*	*543 947*	

SAS EBTM

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 7 192 365

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*10 513*		*10 513*
Actif circulant & charges d'avance	*7 181 852*	*7 181 852*	
TOTAL	*7 192 365*	*7 181 852*	*10 513*

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 2 279 941

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*2 271 892*
Autres créances	*8 049*
Disponibilités	
TOTAL	*2 279 941*

3.5 - Charges constatées d'avance = 11 852

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

SAS EBTM

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 500 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	50000	10,00	500 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	50000	10,00	500 000

4.2 - Etat des dettes = 6 642 965

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 262 814	644 527	1 618 288	
Dettes financières diverses	327 832	327 832		
Fournisseurs	3 190 858	3 190 858		
Dettes fiscales & sociales	813 362	813 362		
Dettes sur immobilisations	1 058	1 058		
Autres dettes	47 041	47 041		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	6 642 965	5 024 677	1 618 288	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 41 864

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	664
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	32 371
Dettes fiscales & sociales	4 648
Autres dettes	4 181
TOTAL	41 864

4.4 - Informations complémentaires sur le bilan passif

L'emprunt souscrit le 20 juin 2017 d'un montant de 151000 euros auprès du crédit du nord est garanti par le nantissement de l'engin de démolition Brokk 160 avec équipements et le nantissement du matériel : EBB100E-ELECTROBOB ECO 100 pneumatique avec équipements acquis par la société EBTM.

SAS EBTM

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 20 331 942

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	*21 828*	*0,11 %*
Production de travaux	*20 103 241*	*98,88 %*
Produits des activités annexes	*206 874*	*1,02 %*
TOTAL	*20 331 942*	*100,00 %*

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 466 735

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	*1 873 253*		*1 873 253*
Résultat financier	*34 177*		*34 177*
Résultat exceptionnel	*-36 421*		*-36 421*
Participation des salariés			
TOTAL	*1 871 009*	*466 735*	*1 404 274*

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

SAS EBTM

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Engagements donnés = 273 346

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	*273 346*
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	*273 346*

6.3 - Autres informations complémentaires

Garantie donnée sur l'emprunt de 75067 euros : Gage sur l'acquisition du robot de démolition Brokk.

7 - INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT BAIL

7.1 - Tableaux financiers relatifs aux Crédits-Bails en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs			*55 932*	*55 932*
Montants de l'exercice			*96 482*	*96 482*
Sous-total			*152 414*	*152 414*

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus			*59 584*	*59 584*
Entre 1 et 5 ans			*198 169*	*198 169*
A plus de 5 ans			*11 428*	*11 428*
Sous-total			*269 181*	*269 181*

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A moinsd'un an				
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans			*3 195*	*3 195*
A plus de 5 ans			*970*	*970*
Sous-total			*4 165*	*4 165*

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL			*425 760*	*425 760*

SAS EBTM

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 Aux comptes annuels présentée en Euro

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 2 279 941

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	*2 271 892*
Clients - factures a etablir(41810000000)	*2 271 892*
Autres créances :	*8 049*
Fournisseurs/rabais, remises, ristournes a obtenir(40980000000)	*6 369*
Produits a recevoir(46870000000)	*1 680*
TOTAL	*2 279 941*

8.2 - Charges constatées d'avance = 11 852

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000000)	*11 852*
TOTAL	*11 852*

8.3 - Charges à payer = 41 864

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	*664*
Int.courus s/emprunts aupres ets credit(16884000000)	*664*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*32 371*
Fournisseurs/factures a recevoir(40810000000)	*32 371*
Dettes fiscales et sociales :	*4 648*
Organismes sociaux - charges a payer(43860000000)	*764*
Pro-btp/format.continue(43862000000)	*514*
Etat/autres charges a payer(44860000000)	*3 370*
Autres dettes :	*4 181*
Charges a payer(46860000000)	*4 181*
TOTAL	*41 864*

E.B.T.M.
Société par actions simplifiée
au capital de 500.000 euros
Siège social : 1 Avenue Jeanne d'Arc
62.440 HARNES
433.924.032 RCS ARRAS

PROCES-VERBAL DE DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 29 JUIN 2023

Exercice clos le 31 décembre 2022

Affectation du résultat

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.404.274 euros comme suit :

- à titre de dividende, la somme de 24 € par action, soit pour l'ensemble des 50.000 actions composant le capital, la somme de	1.200.000 €
- le solde, au compte autres réserves, soit	204.274 €
Total égal au bénéfice de l'exercice	1.404.274 €

Le dividende sera mis en paiement à l'issue de l'assemblée.

L'associé unique prend acte qu'au titre des trois derniers exercices. Il a été distribué un dividende de 500.000 € par décision du 18 décembre 2019 par prélèvement sur les réserves.

Pour copie certifiée conforme



ADVISO GROUP
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux comptes

31, Grand Place
62 120 AIRE SUR LA LYS

SAS EBTM

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

EBTM SAS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EBTM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et méthodes comptables :

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans les notes de l'Annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Aire sur la Lys, le 12 juin 2023,

Le Commissaire aux Comptes
ADVISO GROUP

Arnaud Canet

Bilan et Resultat

SAS EBTM

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	2 475	2 475				
Fonds commercial	91 469		91 469	0,76	91 469	0,86
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	54 300	28 716	25 584	0,21	32 319	0,30
Installations techniques, matériel & outillage industriels	935 242	685 893	249 349	2,07	313 477	2,95
Autres immobilisations corporelles	632 381	454 836	177 545	1,48	141 913	1,33
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	10 120		10 120	0,08	10 120	0,10
Prêts						
Autres immobilisations financières	10 513		10 513	0,09	9 388	0,09
TOTAL (I)	***1 736 500***	***1 171 919***	***564 580***	4,69	***598 686***	5,63
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	82 646		82 646	0,69	70 788	0,67
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	1 180		1 180	0,01	2 812	0,03
Clients et comptes rattachés	6 928 294		6 928 294	57,57	4 890 806	45,97
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	8 310		8 310	0,07		
. Personnel	7 667		7 667	0,06	900	0,01
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	217 681		217 681	1,81	217 063	2,04
. Autres	8 049		8 049	0,07	967 412	9,09
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	2 100 000		2 100 000	17,45		
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	2 104 403		2 104 403	17,49	3 879 109	36,46
Charges constatées d'avance	11 852		11 852	0,10	10 953	0,10
TOTAL (II)	***11 470 082***		***11 470 082***	95,31	***10 039 843***	94,37
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***13 206 582***	***1 171 919***	***12 034 662***	100,00	***10 638 530***	100,00

VISA POUR AUTHENTIFICATION

SAS EBTM

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 500 000)	500 000	4,15	500 000	4,70
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	50 000	0,42	50 000	0,47
Réserves statutaires ou contractuelles	3 437 423	28,55	2 329 819	21,90
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	***1 404 274***	11,67	***1 107 604***	10,41
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***5 391 697***	44,80	***3 987 423***	37,48
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	2 262 814	18,80	2 588 026	24,33
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	327 832	2,72		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 190 858	26,51	3 166 561	29,77
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux	71 056	0,59	102 393	0,96
. Etat, impôts sur les bénéfices			126 303	1,19
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	722 756	6,01	645 363	6,07
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	19 549	0,16	9 684	0,09
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 058	0,01	10 025	0,09
Autres dettes	47 041	0,39	2 752	0,03
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***6 642 965***	55,20	***6 651 107***	62,52
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***12 034 662***	100,00	***10 638 530***	100,00

VISA POUR AUTHENTIFICATION

SAS EBTM

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	France	Exportation	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois) Total	%	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois) Total	%	Variation sur 12 mois (12 / 12) Variation	%
Ventes de marchandises	21 828		21 828	0,11	221 461	1,48	-199 633	-90,13
Production vendue biens								
Production vendue services	20 310 114		20 310 114	99,89	14 748 090	98,52	5 562 024	37,71
Chiffres d'Affaires Nets	**20 331 942**		**20 331 942**	100,00	**14 969 552**	100,00	**5 362 390**	35,82
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			15 512	0,08	15 428	0,10	84	0,54
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			17 402	0,09	8 165	0,05	9 237	113,13
Autres produits			55	0,00	321	0,00	-266	-82,86
Total des produits d'exploitation (I)			***20 364 910***	100,15	***14 993 465***	100,15	***5 371 446***	35,83
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 551 480	12,55	2 250 779	15,04	300 701	13,36
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-11 858	-0,05	-58 797	-0,38	46 939	79,83
Autres achats et charges externes			14 110 247	69,40	9 603 025	64,15	4 507 221	46,94
Impôts, taxes et versements assimilés			72 431	0,36	53 484	0,36	18 947	35,43
Salaires et traitements			1 042 476	5,13	948 147	6,33	94 329	9,95
Charges sociales			543 406	2,67	549 623	3,67	-6 217	-1,12
Dotations aux amortissements sur immobilisations			183 449	0,90	171 321	1,14	12 128	7,08
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			25	0,00	25	0,00		0,00
Total des charges d'exploitation (II)			***18 491 657***	90,95	***13 517 607***	90,20	***4 974 049***	36,80
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**1 873 253**	9,21	**1 475 858**	9,86	**397 395**	26,93
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			10 319	0,05	12 924	0,09	-2 605	-20,15
Produits des autres valeurs mobilières et créances			132	0,00	120	0,00	12	10,00
Autres intérêts et produits assimilés			39 561	0,19	16 287	0,11	23 274	142,90
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			***50 012***	0,25	***29 331***	0,20	***20 681***	70,51
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			15 835	0,08	8 639	0,06	7 196	83,30
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			***15 835***	0,08	***8 639***	0,06	***7 196***	83,30
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**34 177**	0,17	**20 692**	0,14	**13 485**	65,17
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**1 907 430**	9,38	**1 496 550**	10,00	**410 880**	27,46

VISA POUR AUTHENTIFICATION

SAS EBTM

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 — Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			13 045	0,09	-13 045	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	16 000	0,08	2 375	0,02	13 625	573,68
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	***16 000***	0,08	***15 420***	0,10	***580***	3,76
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	52 421	0,26	7 851	0,05	44 570	567,70
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***52 421***	0,26	***7 851***	0,05	***44 570***	567,70
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-36 421**	-0,17	**7 569**	0,05	**-43 990**	-581,18
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	466 735	2,30	396 515	2,55	70 220	17,71
Total des Produits (I+III+V+VII)	***20 430 922***	100,49	***15 038 217***	100,46	***5 392 705***	35,86
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***19 026 648***	93,58	***13 930 612***	93,06	***5 096 036***	36,58
RÉSULTAT NET	**1 404 274** *Bénéfice*	6,91	**1 107 604** *Bénéfice*	7,40	**296 670**	26,78
Dont Crédit-bail mobilier	113 241	0,56	31 961	0,21	81 280	254,31
Dont Crédit-bail immobilier						

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Annexes 23

SAS EBTM

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 12 034 662,08 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 404 274,41 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 07/05/2023 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

SAS EBTM

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 91 469

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	*91 469*		*91 469*	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	*91 469*		*91 469*	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 1 736 500

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*94 893*		*949*	*93 944*
Immobilisations corporelles	*1 637 800*	*148 218*	*164 095*	*1 621 922*
Immobilisations financières	*19 508*	*2 633*		*20 633*
TOTAL	*1 752 200*	*150 851*	*165 044*	*1 736 500*

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 1 171 919

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*3 424*		*949*	*2 475*
Immobilisations corporelles	*1 150 091*	*183 478*	*164 095*	*1 169 444*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*1 153 514*	*183 478*	*165 044*	*1 171 919*

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions, brevets, logiciels	*2 475*	*2 475*	*0*	*1 ans*
Fonds commercial	*91 469*	*0*	*91 469*	*Non amortiss.*
Installations gales, agencements	*54 300*	*28 716*	*25 584*	*8 ans*
Materiel et outillage	*935 242*	*685 893*	*249 349*	*de 3 à 10 ans*
Materiel de transport	*620 764*	*444 976*	*175 788*	*de 1 à 5 ans*
Materiel de bureau et informatiqu	*11 617*	*9 860*	*1 757*	*3 ans*
TOTAL	*1 715 867*	*1 171 919*	*543 947*	

VISA POUR AUTHENTIFICATION

SAS EBTM

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 7 192 365

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*10 513*		*10 513*
Actif circulant & charges d'avance	*7 181 852*	*7 181 852*	
TOTAL	*7 192 365*	*7 181 852*	*10 513*

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 2 279 941

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*2 271 892*
Autres créances	*8 049*
Disponibilités	
TOTAL	*2 279 941*

3.5 - Charges constatées d'avance = 11 852

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

SAS EBTM

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 500 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*50000*	*10,00*	*500 000*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*50000*	*10,00*	*500 000*

4.2 - Etat des dettes = 6 642 965

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*2 262 814*	*644 527*	*1 618 288*	
Dettes financières diverses	*327 832*	*327 832*		
Fournisseurs	*3 190 858*	*3 190 858*		
Dettes fiscales & sociales	*813 362*	*813 362*		
Dettes sur immobilisations	*1 058*	*1 058*		
Autres dettes	*47 041*	*47 041*		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*6 642 965*	*5 024 677*	*1 618 288*	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 41 864

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	*664*
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*32 371*
Dettes fiscales & sociales	*4 648*
Autres dettes	*4 181*
TOTAL	*41 864*

4.4 - Informations complémentaires sur le bilan passif

L'emprunt souscrit le 20 juin 2017 d'un montant de 151000 euros auprès du crédit du nord est garanti par le nantissement de l'engin de démolition Brokk 160 avec équipements et le nantissement du matériel : EBB100E-ELECTROBOB ECO 100 pneumatique avec équipements acquis par la société EBTM.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

SAS EBTM

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 20 331 942

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	*21 828*	*0,11 %*
Production de travaux	*20 103 241*	*98,88 %*
Produits des activités annexes	*206 874*	*1,02 %*
TOTAL	*20 331 942*	*100,00 %*

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 466 735

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	*1 873 253*		*1 873 253*
Résultat financier	*34 177*		*34 177*
Résultat exceptionnel	*-36 421*		*-36 421*
Participation des salariés			
TOTAL	*1 871 009*	*466 735*	*1 404 274*

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

SAS EBTM

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Engagements donnés = 273 346

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	*273 346*
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	*273 346*

6.3 - Autres informations complémentaires

Garantie donnée sur l'emprunt de 75067 euros : Gage sur l'acquisition du robot de démolition Brokk.

7 - INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT BAIL

7.1 - Tableaux financiers relatifs aux Crédits-Bails en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs			*55 932*	*55 932*
Montants de l'exercice			*96 482*	*96 482*
Sous-total			*152 414*	*152 414*

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus			*59 584*	*59 584*
Entre 1 et 5 ans			*198 169*	*198 169*
A plus de 5 ans			*11 428*	*11 428*
Sous-total			*269 181*	*269 181*

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A moinsd'un an				
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans			*3 195*	*3 195*
A plus de 5 ans			*970*	*970*
Sous-total			*4 165*	*4 165*

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL			*425 760*	*425 760*

VISA POUR AUTHENTIFICATION

SAS EBTM

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 Aux comptes annuels présentée en Euro

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 2 279 941

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	*2 271 892*
Clients - factures a etablir(41810000000)	*2 271 892*
Autres créances :	*8 049*
Fournisseurs/rabais, remises, ristournes a obtenir(40980000000)	*6 369*
Produits a recevoir(46870000000)	*1 680*
TOTAL	*2 279 941*

8.2 - Charges constatées d'avance = 11 852

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000000)	*11 852*
TOTAL	*11 852*

8.3 - Charges à payer = 41 864

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	*664*
Int.courus s/emprunts aupres ets credit(16884000000)	*664*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*32 371*
Fournisseurs/factures a recevoir(40810000000)	*32 371*
Dettes fiscales et sociales :	*4 648*
Organismes sociaux - charges a payer(43860000000)	*764*
Pro-btp/format.continue(43862000000)	*514*
Etat/autres charges a payer(44860000000)	*3 370*
Autres dettes :	*4 181*
Charges a payer(46860000000)	*4 181*
TOTAL	*41 864*

VISA POUR AUTHENTIFICATION